

# Fonds des Combattants

QUESTIONNAIRE relatif à l'établissement des droits du combattant au bénéfice de la loi du 25 août 1920, accordant un témoignage de reconnaissance aux militaires de la guerre 1914-1918.

Ce questionnaire est à remplir par tout ayant-droit qui a été mobilisé au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 11 novembre 1918, et est à envoyer ensuite soit directement, soit par l'intermédiaire d'une association d'anciens combattants, au Secrétaire du FONDS DES COMBATTANTS, rue de la Loi, 2, Bruxelles.

Pour les militaires morts ou disparus le questionnaire doit être rempli par la veuve ou par l'héritier en ligne directe ascendante ou descendante.

(Eviter les abréviations)

Nom et prénoms : *Faucou Armand Constant Joseph*  
 Grade et position : *Soldat rda milicien 1911 11 batterie de place position fortifiée d'Anvers*  
 Lieu et date de naissance : *Gibecq, le 24 février 1891*  
 Nationalité : *Belge*  
 Adresse exacte (1) { Commune (hameau) *Gibecq*  
 Rue et numéro  
 Etat-civil { Célibataire, marié, nombre d'enfants,  
 veuf ou divorcé avec le nombre d'enfants  
 à charge. *Célibataire*  
 Nom et prénoms. } de l'épouse, de la veuve, de l'héritier en  
 Age et profession. } ligne directe ascendante ou descendante. (2)

Etats de service entre le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 11 novembre 1918 (3) { Grades obtenus ; mutations subies dans l'ordre des dates. Unites auxquelles le mobilisé a appartenu; mentionner la période de captivité ou d'internement, la date de mise en congé sans solde ou en instance de réforme et de reprise en solde. Indiquer les cantonnements occupés en dehors du territoire belge.  
*Rendu à 11<sup>e</sup> batterie de place position fortifiée d'Anvers poste d'office au D.O.C. H. 1<sup>er</sup> section fin octobre 1914 Gravelle St-Bonvoisine en 1916 fin février passé à Gainneville même service et maintenu cantonnement occupé Gravelle St-Bonvoisine et Gainneville France*

Régiment, corps ou organisme auquel appartenait le mobilisé au moment de son envoi dans ses foyers ou de sa mise en congé sans solde ou en instance de réforme. *3<sup>e</sup> batterie G. P. C.*  
 Désirez-vous recevoir la part du Combattant ? *certainement.*

Condamnations encourues :

Nombre de chevrons de front octroyé :

Si le militaire est invalide indiquer le pourcentage d'invalidité :

Montant des allocations reçues { Dotation de 300 francs;  
 Pour la restauration du foyer;  
 Par le Comité « Aide et Protection ».

Fédération ou groupement d'anciens combattants duquel vous êtes membre.

Vu pour la légalisation de la signature de *Faucou Armand* qui a appartenu à l'armée mobilisée.

Le Bourgmestre,

A *Gibecq*, le *26 novembre 1920*.  
 Certifié sincère et véritable (4)  
 Signature de l'ayant-droit :

*Faucou*



*Armand*

- (1) Prévenir immédiatement de tout changement d'adresse le Secrétaire du Fonds des Combattants, rue de la Loi, 2, Bruxelles.
- (2) Biffer les mentions inutiles. La veuve ou les héritiers ayants-droit doivent joindre les documents indispensables prouvant leurs droits; (acte de notoriété).
- (3) Mentionner notamment dans les états de service les dates de mise en détachement ou d'incorporation dans une



182252.

Ministère  
de la  
**Défense Nationale**

1<sup>re</sup> Direction Générale

3<sup>e</sup> Direction

8<sup>e</sup> Bureau

1<sup>re</sup> Section

N<sup>o</sup> 307609

N. B. — Rappeler dans la réponse les indications ci-dessus.

Bruxelles, le 13 10 1929.

**Note pour le Fonds des Combattants**

Renseignements latifs au nommé :

Nom : FAUCON

Prénoms : Armand, Constant, Joseph

Régiment : P.F.A.

Grade et position : soldat II, II

né à Gibeau, le 24 février 1891

1125  
1850

(1) quinze mois de présence au front

(1) trente sept mois de "à l'arrière"

(1) dotation.

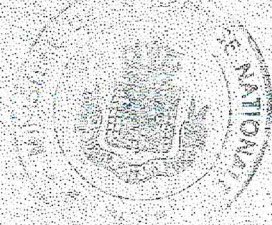
2975

Dot: 300 900  
Rec: 600 2075

L'Officier vérificateur,

*[Signature]*

Le Ministre de la Défense Nationale,  
Par ordre :  
Pour le Directeur Général.  
Pour le chef de bureau,





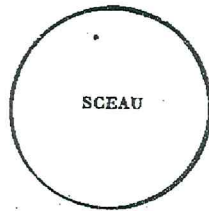
		ANS	MOIS	JOURS
	REPORT			
le 30 juillet 1914.	Présent à la 11 <sup>e</sup> Div <sup>e</sup> de place.	}	2	15
le 10 octobre 1914.	En retraite et envoyé dans les Calvados pour constituer les C.A.P. (cont. 906 a.)			
le 30 octobre 1914.	Passé d'office au D.O.A.H. de Havre			
le 25 février 1916.	Passé au D.O.A.H. à Sainville (cont. 406 a.)	}		
le 1 <sup>er</sup> mars 1916.	Hors solde avec salaire.			
le 16 septembre 1919.	OU 11-11-1918 au 17-7-1919 (cont. 906 a.) Démobilisé.		2	20
		1	4	15
		1	5	5



Etabli sous réserve d'exactitude d'après les déclarations de l'intéressé.

Alloc. provis. 15 mai

VU.  
Le 27 juillet 1922.  
Le Capitaine Quartier-Maitre,  
Officier pour un charge de la mobilisation,  
*[Signature]*



1235

Favorable à (a) Un chevrons de front.

A Anvers le 5 juillet 1922

Le Général Major Comdt.

*[Signature]*

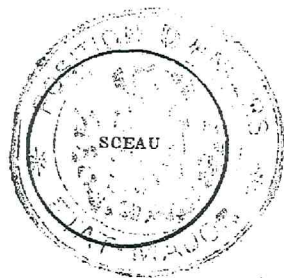
Accordé (a) un chevrons de front.

Anvers le 20/7/1922

Le Commandant de la Division,

Gouverneur,

*[Signature]*



1314

(a) En toutes lettres.



	Durée de présence au front		Durée de présence à l'arrière		Durée de la privation des droits à la dotation	
	Mois	Jours	Mois	Jours	Mois	Jours
Du 1 <sup>er</sup> Août 1914	4					
au 11 Octobre 1914		14		11		
Du 16 octobre 1914					36	26
au 10 novembre 1914						
Du 11 novembre 1914						
au 31 Janvier 1915		9		20		
Du ..... 1915						
au ..... 1915						
Du ..... 1915						
au ..... 1915						
Du ..... 1915						
au ..... 1915						
<p><i>10/11</i> Chevrons de front } O.J. du ..... 192 N°</p> <p>                                      } Note du ..... 192 N°</p> <p>(1) <i>Quinze (15)</i> mois d'allocations à 75 francs.</p> <p>(1) <i>Sept (37)</i> mois d'allocations à 50 francs.</p> <p><i>Alloc. perm. (15) quinze mois</i></p>						
		16	39	36	26	
TOTAUX		17	9	36	26	

Soit dix sept mois et cinq jours  
 Bruxelles, le 11 octobre 1922  
 Le 1<sup>er</sup> Officier vérificateur,  
*[Signature]*

(1) En toutes lettres, sans rature ni surcharge.

Renseignements complémentaires.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



- .....° Division d'armée.
- .....° Régiment.
- .....° Bataillon-Groupe.
- .....° Compagnie-Escadron-Batterie.

N° 19162 de la matricule.

486

Adresse actuelle du démobilisé (1) :	Gibeeg. (Hainaut)
Nom :	Faucon,
Prénoms :	Armand - Constant Joseph.
Grade :	soldat
Position :	M. 1911
Lieu et date de naissance :	Gibeeg, le 24 février 1891.
Nationalité :	Belge
Etat-civil :	Célibataire, marié, veuf avec ou sans enfants, divorcé (barrer les mentions inutiles)
Nom } Prénoms } de l'épouse (1) :	
Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans (1) :	
Position de l'intéressé au moment de la proposition (2) :	<del>En activité, démobilisé, décédé.</del> Date de la démobilisation ou du décès. le 16 septembre 1919.
Date de l'engagement ou de l'arrivée sous les armes (unité) (3) :	le 30 juillet 1914, à la 11 <sup>e</sup> Cie de place.
Situation au 1 <sup>er</sup> août 1914 (4) :	"
Mutations subies et <u>condamnations</u> encourues depuis le 1 <sup>er</sup> août 1914 ou depuis la date de l'arrivée sous les armes à relater dans l'ordre chronologique (5) :	rien.

ANS	MOIS	JOURS

T. S. V. P.

(1) Ces renseignements seront donnés autant que possible par les corps.  
 (2) Barrer les mentions inutiles.  
 (3) Pour les militaires qui n'étaient pas en activité avant le 1<sup>er</sup> août 1914.  
 (4) Pour les militaires en activité le 31 juillet 1914. Exemple : Présent à la 2<sup>e</sup> comp. du 3<sup>e</sup> bat. du 1<sup>er</sup> Carabiniers.  
 (5) Les condamnations antérieures au 1<sup>er</sup> août 1914 ne seront relatées que si elles influent sur les droits aux chevrons de front.



N<sup>o</sup> 207604

4/3 Section

Nom: Faucom.

Prénoms: Armand Constant Joseph.

Né à Yibecq le 24 Janvier 1891

Division d'armée :

Grade : soldat

Régiment : P. F. d'Anvers

Position : m. 1971

Adresse :

N<sup>o</sup> de la matricule : 1926

**Proposition Chevrans de Front.**

**CORRESPONDANCE ECHANGE.**

- T. = Transmise par.
- D. = Demandée à.
- R. = Retournée à.

Fractions

Dates.

17. P. F. d'Anvers

21/7 22

**S.P.S.P. (Rente).**

Fractions

Renseignements demandés le

Fractions

Renseignements fournis le

**S.P.S.P. (Pension).**

Fractions

Renseignements demandés le

Fractions

Renseignements fournis le

**Fonds des Combattants.**

Fractions

Renseignements demandés le

Fractions

Renseignements fournis le

1305 22 11 229  
144 23 10 22

**7 Bureau (Distinctions honorifiques).**

Fractions

Renseignements demandés le

Fractions

Renseignements fournis le

Renseignements complémentaires T.S.V.P.